

DG Dip Con Opening – Final – Tel que prononcé

Excellences,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chères et chers collègues, chères et chers amis,

C'est pour moi un grand honneur de vous accueillir en tant qu'hôte de cet événement historique et d'ouvrir la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques.

Cette journée marque l'aboutissement d'un long et intense voyage qui a duré 25 ans.

Mais pour comprendre l'importance de ce voyage, il faut remonter non pas à 25 ans, mais à 550 ans en arrière, en 1474.

C'est l'année où la République de Venise a mis en place le premier système officiel de brevets au monde, dans le but de protéger les "dispositifs nouveaux et ingénieux".

Alors que l'innovation a toujours fait partie de l'histoire de l'humanité, cette évolution a changé ce qui était auparavant un processus imprévisible, ponctuel et arbitraire, en introduisant des notions telles que l'exigence de nouveauté et un instrument juridique soutenu par l'État, qui restent la pierre angulaire du système mondial de propriété intellectuelle à ce jour.

Mais plus important encore, le développement du système de la propriété intellectuelle a fondamentalement changé la définition de l'inventeur ou du créateur. Ainsi, le destin d'une idée ne dépendait plus seulement du soutien fantaisiste de seigneurs féodaux ou de monarques, mais du pouvoir de cette idée d'entrer en contact avec les personnes, le marché et la société par l'intermédiaire de la propriété intellectuelle. La propriété intellectuelle est devenue un pont permettant de relier une idée au monde.

Depuis lors, le système de propriété intellectuelle n'a cessé d'évoluer. Ce qui a commencé par des lois nationales est devenu un système international grâce aux conventions de Paris et de Berne.

En adoptant une vision à long terme, non pas sur 25 ans mais sur 550 ans, nous constatons que, tout comme l'innovation elle-même, la propriété intellectuelle a toujours évolué. Notre histoire, l'histoire de l'OMPI et du système mondial de la propriété intellectuelle n'est donc pas celle de l'immobilisme ou d'une adhésion rigide au statu quo, mais celle d'un ajustement, d'un changement et d'un

dynamisme, d'une réponse et d'une adaptation à un monde en constante mutation et de la satisfaction des besoins en perpétuelle évolution de nos membres et de leurs peuples.

Parfois, cette évolution a été motivée par des révolutions technologiques, par exemple à la fin des années 1990, lorsque nous nous sommes réunis avec succès pour faire face à l'arrivée des technologies numériques grâce aux traités Internet de l'OMPI.

Dans d'autres cas, il s'agissait d'être plus inclusifs et de s'occuper de bénéficiaires spécifiques, par exemple dans les années 2010, lorsque nous avons œuvré de concert à la protection des artistes interprètes ou exécutants et des personnes atteintes d'une déficience visuelle grâce aux traités de Beijing et de Marrakech.

Au cours des deux prochaines semaines, nous aurons une occasion précieuse et rare de poursuivre cette grande tradition et de montrer que le système mondial de la propriété intellectuelle est capable d'évoluer de manière réfléchie et équilibrée. Et tout comme nos prédécesseurs l'ont fait dans le passé, notre tâche est de concilier les différentes positions et de profiter de cette occasion pour faire avancer le système de la propriété intellectuelle, ensemble, comme une seule famille.

Un résultat fructueux aura des retombées sur trois fronts. Premièrement, il rendra mieux compte du rôle central que jouent les ressources génétiques dans l'innovation. Bien que l'humanité utilise depuis longtemps les ressources génétiques pour sa subsistance, la médecine et les progrès technologiques, ces liens deviennent plus profonds et plus importants grâce aux nouvelles avancées audacieuses dans les domaines des technologies numériques et des sciences de la vie.

Prenons l'exemple de certains des défis les plus urgents auxquels nous sommes confrontés : les ressources génétiques contribuent à renforcer la sécurité alimentaire au niveau mondial, en augmentant les rendements des cultures et en protégeant l'agriculture contre les contraintes et les tensions liées au réchauffement climatique. Les ressources génétiques sont indissociables du développement économique, car elles constituent une source vitale d'emplois et de revenus et ouvrent de nouvelles perspectives, en particulier pour les communautés isolées des pays en développement et des pays les moins avancés. Enfin, les ressources génétiques contribuent à un monde plus sain, en favorisant la création de nouveaux médicaments et de nouvelles thérapies.

Dans ce contexte, le renforcement de l'efficacité, de la transparence et de la qualité du système des brevets est dans notre intérêt commun et c'est là une question qu'il est temps d'examiner.

Deuxièmement, un résultat positif contribuera à renforcer le pacte mondial que nous avons conclu avec nos membres, à savoir que la propriété intellectuelle est dans l'intérêt de toutes et de tous.

Jour après jour, l'OMPI ne se contente pas d'aider les membres à mettre en place les mécanismes juridiques de réglementation de la propriété intellectuelle, elle les aide également à utiliser la propriété intellectuelle comme un puissant moteur de croissance et de développement. Des systèmes de propriété intellectuelle solides et robustes permettent à nos innovateurs et à nos créateurs de prospérer. Et leur succès profite à toutes et à tous.

Mais il y en a beaucoup d'autres dont les grandes idées ne voient jamais le jour, ou qui restent mal protégés par la propriété intellectuelle. Il y a un peu plus de trois ans, je me suis engagé à construire un système de propriété intellectuelle dynamique, inclusif et tourné vers l'avenir – un système au service de toutes et de tous, partout dans le monde. Depuis lors, mes collègues et moi-même avons œuvré sans relâche pour que ce projet devienne réalité, en renforçant les cadres mondiaux de la propriété intellectuelle, en démystifiant la propriété intellectuelle

et en montrant concrètement comment elle profite aux innovateurs et aux créateurs dans toutes les parties du monde.

Cette conférence diplomatique nous donnera l'occasion de montrer qu'il n'y a pas de contradiction entre un régime de propriété intellectuelle solide et prévisible – qui encourage l'innovation, attire les investissements et stimule la recherche – et un régime qui répond aux besoins de tous les pays et de leurs communautés partout dans le monde, y compris ceux des peuples autochtones et des communautés locales. Un système de propriété intellectuelle plus inclusif et diversifié n'est pas seulement un système de propriété intellectuelle plus dynamique, mais aussi un système de propriété intellectuelle plus fort.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes également déterminés à faire en sorte que le processus de négociation lui-même soit ouvert à toutes et à tous et transparent. Nous nous réjouissons de la participation de peuples autochtones et de membres de communautés locales de différentes parties du monde, et nous sommes reconnaissants à l'Allemagne, à l'Australie, à l'Espagne et au Mexique pour leurs récentes contributions au Fonds de contributions volontaires de l'OMPI afin de financer cette participation. Je tiens également à saluer chaleureusement toutes les ONG, les représentants du monde de l'entreprise et les autres observateurs présents. Votre engagement revêt une importance

fondamentale pour notre travail, et notre travail a une portée plus large grâce à votre présence.

Troisièmement, une issue favorable donnera un coup de fouet au multilatéralisme. Au cours des deux prochaines semaines, notre responsabilité sera donc engagée non seulement à l'égard de l'OMPI et de la communauté de la propriété intellectuelle, mais aussi vis-à-vis d'un monde qui a les yeux rivés sur nous.

Permettez-moi d'être franc : les négociations ne seront pas faciles. Lorsqu'elles portent sur des questions essentielles et significatives, elles le sont rarement. Mais je vous invite toutes et tous à combiner passion et pragmatisme, et à faire preuve de la même souplesse et de la même volonté de compromis et de consensus qui nous ont permis d'être désormais sur le point de conclure un accord véritablement historique.

Pour vous aider à atteindre cet objectif, le Secrétariat s'engage à vous fournir le meilleur environnement possible, afin que vous puissiez parvenir aux meilleurs résultats possibles. Je tiens à remercier toutes les délégations pour le travail considérable qu'elles ont accompli avant cette conférence et, en particulier, l'Uruguay, l'Indonésie, l'Algérie, la Pologne, la Chine et la Namibie pour avoir accueilli et coorganisé une série de réunions régionales et interrégionales. Ces

efforts ont contribué à créer l'atmosphère constructive nécessaire pour que le multilatéralisme prospère et porte ses fruits.

Chères et chers collègues, chères et chers amis,

Il y a deux ans, nous avons réalisé une percée étonnante, fondée sur la compréhension mutuelle, la confiance et la flexibilité, avec le désir de parvenir à un consensus. Au cours des deux prochaines semaines, nous devons faire appel au même esprit pour franchir ensemble la ligne d'arrivée.

Une fois de plus, faisons ensemble l'histoire en tant que communauté de l'OMPI, dans l'intérêt du monde entier.

Je vous remercie.